infOGM

Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

UE – Bilan 2011 et 2010 des contaminations par des PGM illégales : principalement du riz OGM

Par

Publié le 08/03/2012

Selon le Système d'Alerte Rapide pour l'Alimentation humaine et animale (RASFF), 32 cas de présence illégale de plantes génétiquement modifiées ont été signifiés en 2011 et 64 en 2010 [1].

En 2011, 27 alertes concernaient du riz transgénique avec les évènements Bt63, KeFeng6, KMD1, Cry1Ac, LL601, et quatre non déterminés. Une alerte concernait du lin FP967.
En 2010, 45 alertes concernaient du riz transgénique avec les évènements Bt63, KeFeng6, KMD1, LL601 (et dans deux cas, les évènements n'ont pu être déterminés). 17 alertes concernaient du lin FP967 et une du maïs Bt176. Un cas de soja n'a pas pu être précisé quant à l'évènement transgénique présent.
Depuis cinq années, on observe donc que le nombre de cas d'alertes est fluctuant : 32 en 2011, 64 en 2010, 146 en 2009 et 35 en 2008.
Au niveau géographique, les pays à l'origine des importations illégales sont également assez changeants. En 2011, 29 PGM illégales venaient de Chine et une du Viêt-nam. Deux autres venaient de France et de Belgique mais, concernant du riz basmati pour le premier pays et du lin FP967 pour le second, leur origine première est très probablement la Chine et le Canada. En 2010, 42 cas avaient leur origine en Chine, six au Canada, un en Malaisie, un en Argentine et un au Japon. 13 cas avaient pour origine un pays européen : onze cas de lin FP967 (France, Belgique, Hongrie, Roumanie, Allemagne, République tchèque, Autriche) et deux cas de riz LL601 et Bt63 (Italie et Suède).

Récapitulatif des contaminations entre 2008 et 2011

Année	Nombre d'alertes	Par plante (nbre d'alertes)	Par pays (nbre d'alertes)
2011	32	Riz (31) - Lin (1)	Chine (29) - Viêt-nam (1) France (1) - Belgique (1)
2010	64	Riz (45) - Lin (17) - Maïs (1) - Soja (1)	Chine (42) - Canada (6) - Malaisie (1) - Argentine (1) - Japon (1) - et 13 cas en tout répartis dans : France – Belgique – Hongrie – Roumanie – Allemagne - République tchèque - Autriche

2009	146	Lin (94) – Riz (18) – Maïs (27) - Papaye (3) – Soja (3) – Lecithine de soja (1)	Canada (56) – Etats-Unis (22) – Chine (21) – Colombie (6) – Ukraine (2) – Brésil (1) – Thaïlande (1) – Russie (1) – Israël (1) Allemagne (16) – Pays-Bas (6) – Belgique (5) – Autriche (3) – France (3) – Suisse (1) – Royaume-Uni (1)
2008	35	Riz (29) – Maïs (3) – Non renseigné (3)	Chine (21) - Etats-Unis (9) Italie (1) – Royaume-Uni (1) – Pays-bas (1) – République tchèque (1) – Danemark (1)

Toutes ces données montrent que, même si le nombre d'alertes a diminué en 2011 par rapport à 2010, les riz chinois et étatsunien continuent, depuis 2006 et malgré les mesures prises, à être présents sur le territoire européen. Concernant le riz chinois, cela pose la question des contrôles mis en place par l'UE pour limiter les importations de ce riz GM non autorisé, contrôles qui viennent d'être discutés lors de la réunion du Comité Permanent de la Chaîne alimentaire et de la Santé Animale (CPCASA) du 14 novembre 2011 [2]. Au cours de la réunion du 14 novembre, qui se focalisait alors sur le seul riz provenant de Chine, la Commission européenne soulignait que, outre les demandes de renforcement faites lors des réunions précédentes, l'Union européenne ne disposait pas de *« méthodes d'analyses et que les méthodes […] actuelles sont trop limitées et peuvent donner lieu à plusieurs faux positifs »*. Une annonce qui souligne donc la relative incapacité technique actuelle de l'Union européenne à détecter de tels riz !

---

[1] https://webgate.ec.europa.eu/rasff-... : lancer la recherche avec « genetically modified » en mot clef dans la case « subject ».

[2] Contamination par du riz OGM : l'UE renforce la surveillance des importations de riz chinois

---

Adresse de cet article : https://infogm.org/ue-bilan-2011-et-2010-des-contaminations-par-des-pgm-illegales-principalement-du-riz-ogm/